



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Français

ENSEIGNEMENT

COMMUN

L'ORAL AU LYCÉE PROFESSIONNEL FICHE 2 : DÉVELOPPER L'ÉCOUTE¹

« Écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication » : dans tous les programmes de la voie professionnelle l'activité d'écoute est énoncée en premier car, sans elle, la compétence orale ne peut être pleinement développée.

La question de l'écoute est au cœur de la compétence orale et nécessite un apprentissage explicite. En effet, que reste-t-il des échanges pratiqués en classe, des réponses données oralement, des remarques faites sur le texte ou le support étudié ? Comment construire une pensée élaborée et cohérente à partir des réponses des élèves qui participent ?

Sans écoute, il n'y a pas d'interaction possible, pas d'avancée dans un débat ; la réflexion n'évolue pas. Aussi est-il nécessaire d'habituer les élèves à développer des stratégies pour garder trace des échanges dans le temps de la séance.

La feuille d'écoute² : un outil pour garder trace des échanges/pour progresser/développer son attention et sa réflexion ?

La feuille d'écoute, ou tout support visant à garder trace des échanges oraux, est un outil à rapprocher de l'écriture de travail qui vise à mettre les élèves sur la voie de l'autonomie. Elle permet de gérer la parole du groupe lorsque celui-ci est important, de canaliser l'attention et d'aider les élèves à tirer le bilan des apports des diverses interventions orales.

Résultat d'une réception individuelle, elle engage les élèves dans une écoute active et constitue une trace personnelle des activités orales menées au sein de la classe (par exemple : écoute d'un support audio ou vidéo, échanges lors d'un travail de groupe, interactions au sein de la classe, etc.).

1. Cette fiche est accompagnée d'une fiche intitulée *Développer l'écoute - Annexes*

2. Il est fait ici explicitement référence à l'article de Denis Fabé et Séverine Suffys « Écouter parler des uns aux autres » paru dans le numéro 146 de la revue *Le Français aujourd'hui*, 2004.

Elle tend à éviter notamment les répétitions, le parasitage des réponses erronées et mobilise l'attention des intervenants. La retranscription de la parole d'autrui offre la possibilité de prendre en compte ce qui est dit et de faire progresser le raisonnement intellectuel des élèves. Le participant s'approprie par l'écriture ce que l'autre dit, il se positionne par rapport à ce qui est avancé.

Ce temps de latence accordé par le professeur conduit l'élève à corriger, à compléter son postulat de départ et faire progresser sa pensée grâce à l'interaction des participants.

La feuille d'écoute permet également d'élaborer progressivement des éléments de réponse aux finalités et enjeux des objets d'étude et d'affiner sa réflexion sur les problématiques. Lors d'un débat, elle favorise l'attention aux différentes prises de position et permet de faire avancer la réflexion. Elle peut également être utilisée lors d'une activité d'analyse pour noter l'essentiel de ce que l'on veut retenir des échanges.

Grâce à la feuille d'écoute, les élèves mobilisent leur attention sur le fond - ce qui est dit - plutôt que sur la forme et réinvestissent les éléments qu'ils ont notés pour une production orale ou écrite.

La feuille d'écoute : un outil évolutif au service de l'autonomie de l'élève

La feuille d'écoute favorise l'apprentissage de la prise de notes, activité qui pose souvent problème aux élèves qui se demandent ce qu'il faut noter et ne discernent pas ce qui est essentiel de ce qui est secondaire. Elle vise à noter des mots clés, des idées ou remarques énoncées lors de la séance ou du travail de groupe, elle rend compte de la réflexion individuelle et collective des élèves.

Selon le degré d'autonomie des élèves et l'année du cycle, le professeur propose un support plus ou moins guidé qui peut prendre des formes variées en fonction de l'activité proposée ou de la production finale attendue.

En début de cycle, un tableau ou l'amorce de phrases peuvent guider la prise des notes³.

Pour développer l'autonomie, le professeur peut ensuite proposer un modèle moins directif, comme par exemple l'élaboration d'une carte mentale à construire à partir d'un mot clé ou d'une notion⁴ et tendre progressivement vers une prise de notes sans format imposé ou vers des productions intermédiaires⁵.

3. Se rapporter aux annexes 1 et 1bis.

4. Se rapporter à l'annexe 2.

5. Se rapporter à l'annexe 3.